



Licence Professionnelle **GESTION DE PROJETS & STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELS**

**Renforcez votre équipe administrative
grâce aux compétences d'un apprenti
pendant 1 an !**

**Structures culturelles publiques ou privées,
confiez à votre apprenti :**

- la gestion administrative et juridique
- le suivi de budget et dossiers de financement
- les contrats, déclarations, fiches de paie spécifiques à l'environnement professionnel de l'artiste (statuts, droits)
- le suivi de production (planning, logistique des équipes artistiques)
- la diffusion ou le booking de spectacles, tournées
- le pilotage des actions de communication

#Culture

#Collectivités

#Festival

#GestionCulturelle

#Administration

#Spectacle

Les avantages de l'apprentissage pour votre structure



- un **CDD de 12 mois avantageux financièrement** grâce aux exonérations de charges et aux aides de l'Etat et de la Région



- la garantie d'un **alternant motivé** par les projets de votre entreprise



- une collaboration efficace avec un **apprenti immédiatement opérationnel** d'un niveau Bac+3



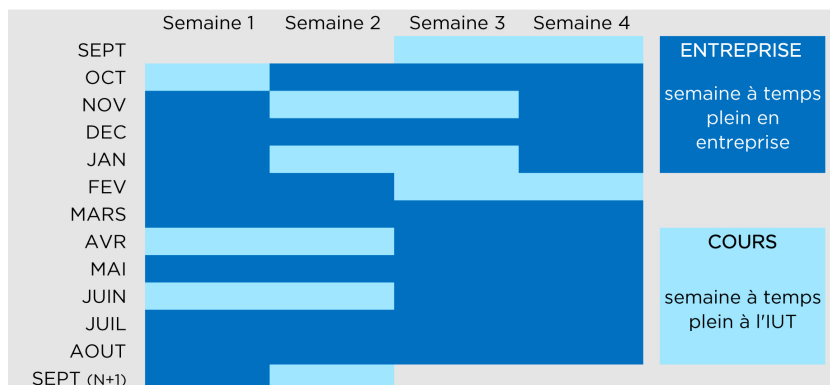
- une **dynamique de formation professionnalisante** avec une majorité d'interventions et de cours assurés par des professionnels du secteur culturel



Alternance sur 12 à 15 mois* avec une priorité à la structure culturelle

- 70% de travail effectif réalisé dans votre structure
- 30% de cours à l'IUT

Un calendrier élaboré avec nos partenaires professionnels pour concilier les besoins de l'entreprise et la formation de l'apprenti.



* possibilité de démarrer le contrat 3 mois avant la rentrée (durée totale du contrat : 15 mois)

Rémunération des apprentis

- Un contrat d'apprentissage CDD de 12 mois à 15 mois s'adressant aux jeunes de 16 à 25 ans
- Une exonération totale ou partielle des charges patronales selon la taille de l'entreprise
- Des aides financières de la Région

Un salaire qui varie selon l'âge de l'apprenti, quelque soit la structure d'accueil privée, associative ou publique de 49% à 61% du SMIC

642€

Exemple de coût mensuel pour une structure privée de moins de 11 salariés employant un apprenti de moins de 21 ans, aides déduites.

Des structures d'accueil variées

Lancée en 2007, la Licence Pro GEPSAC forme des Bac+3 pour des postes de niveau intermédiaire au coeur de :

- services culturels (mairie, département, région etc)
- salles de spectacles
- structures d'enseignement artistique
- compagnies et orchestres
- labels

Ils soutiennent la formation

cité des arts
de chambéry
s p e c t a c l e s

musiques
apejs
actuelles

m
espace Malraux
scène nationale
de Chambéry
et de la Savoie

Orchestre
des Pays
de Savoie



Recruter un alternant en «3 clics» :

1. Définir les missions en adéquation avec vos besoins et les objectifs de la formation.
2. Choisir le candidat le plus adapté parmi les profils proposés par l'IUT.
3. Signer le contrat d'apprentissage.

Vos contacts privilégiés

Responsable Pédagogique
LP GEPSAC - IUT
de Chambéry
nadine.bues@univ-smb.fr
T. 04 79 75 94 05 (secrétariat)

Responsable Suivi Administratif
Formasup Pays de Savoie
contact@formasup-pds.fr
T. 04 50 52 39 24



CONSEIL
SAVOIE
MONT
BLANC

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

